

Dépouilles immortelles

Stéphanie SAUGET

Les morts ont une histoire. Aujourd'hui, nous enterrons ou incinérons. Au XIX^e siècle, il a existé un important marché de l'embaumement, qui a soulagé les familles éplorées et enrichi les entrepreneurs de la « belle mort ».

Recensé : Anne Carol, *L'Embaumement, une passion romantique (France, XIXe siècle)*, Paris, Champ Vallon, 2015. 254 p., 24 €.

Dans un livre paru en 2015, intitulé *The Work of the Dead. A Cultural History of Mortal Remains*, l'historien Thomas W. Laqueur commence par rappeler que nous n'avons pas entendu l'exhortation du philosophe grec Diogène, rapportée par Cicéron, appelant à jeter son corps mort par-dessus les remparts de Corinthe pour qu'il soit dévoré par les chiens. Ce qui l'amène à réfléchir à la question suivante : pourquoi nous préoccuons-nous des morts ? (<https://www.youtube.com/watch?v=QZsWLWwNh4o>)

Son histoire du « travail des morts » étudie la manière dont les morts habitent en nous, individuellement et collectivement, la manière dont ils donnent un sens à la vie que nous menons et comment ils structurent les espaces publics, la politique et le temps. De fait, en ce moment, les morts saisissent beaucoup les vifs, y compris dans leur réflexion historiographique et muséographique, mais sur des séquences beaucoup plus courtes et historiquement bien contextualisées.

Royale autopsie

On peut d'abord penser à la belle exposition en cours au château de Versailles, dont rend compte un catalogue publié par Tallandier et intitulé *Le Roi est mort. Louis XIV – 1715*, sous la direction de Gérard Sabatier et de Béatrix Saule. Il s'agit d'un événement qui a suscité l'élaboration d'un petit film publicitaire projeté dans les salles de cinéma pour en faire la promotion et qui théâtralise à la manière baroque ce qu'est un grand deuil : <https://www.youtube.com/watch?v=3iDip1GZ7kA>

À Versailles d'abord, dans un château transfiguré par une impressionnante scénographie baroque, reproduisant celle prévue par les Menus-Plaisirs, le visiteur découvre, dans quelques pièces plongées dans l'obscurité, les murs tendus de draperies de velours sombre, quelques-uns des temps forts des funérailles du « plus grand roi du monde ». Catafalque grandiose, lit de mort, dernier portrait du roi, vêtements de deuil de la Cour.

Mais l'exposition va plus loin et s'intéresse aussi aux détails plus concrets et matériels du traitement du corps du roi. C'est le médecin légiste Philippe Charlier qui traite de l'autopsie et de l'embaumement du roi dans le catalogue, tandis qu'au château le visiteur découvre les instruments chirurgicaux de découpe du corps royal, les rapports des médecins ayant procédé à l'autopsie puis à l'embaumement de Louis XIV.

Louis XIV est encore traité suivant des techniques qui ont peu évolué depuis les XIII^e et XIV^e siècles. Son corps a été éviscéré, vidé du surplus sanguin, rempli de produits desséchants et odoriférants, refermé, entouré de bandelettes et mis dans un double cercueil (métallique d'abord, puis en bois). Son corps a été divisé en trois parties, enterré à différents endroits, suivant un cérémonial bien établi : le cœur aux Jésuites de l'église Saint-Louis de Paris, le corps porté en procession de nuit à Saint-Denis et les entrailles déposées au pied de l'autel principal de Notre-Dame de Paris.

Le traitement du corps, insiste Philippe Charlier, est moins religieux que politique. Et ces funérailles royales servirent de modèle aux funérailles des derniers Bourbons, sous la Restauration – que traite la dernière salle de l'exposition –, mais aussi au modèle des funérailles nationales des « grands hommes », qu'expose Avner Ben-Amos dans le catalogue.

Aspirations romantiques

Tout autre est la démarche d'Anne Carol dans son essai joliment intitulé *L'Embaumement, une passion romantique*. L'historienne s'éloigne des ors des Palais et des grands enterrements politiques pour attirer notre attention sur le XIX^e siècle qui, écrit-elle, « constitue un moment singulier et fascinant dans l'histoire de l'embaumement » (p. 9), méritant une étude à part.

Mais, plus encore que le XIX^e siècle, c'est une séquence qui l'intéresse particulièrement, parce qu'elle représente une sorte d'énigme : la période romantique, lorsque coïncident deux aspirations. La concession perpétuelle correspond à la volonté de conserver le corps intact, de façon indéfinie, dans un lieu dérogeant aux logiques capitalistes de l'espace. En arrière-plan de son enquête, il y a moins le projet de comprendre le désir de conservation jusqu'à la névrose, le refus de la mort et de la néantisation (ce qui est très différent du projet royal d'un Louis XIV) que de saisir la façon dont l'effroi face à la mort alimente un nouveau marché économique transformant l'embaumement en profondeur.

Venue de l'histoire de la médecine, spécialiste du traitement médical du cadavre, Anne Carol propose une « histoire totale de l'embaumement » s'appuyant prioritairement sur une histoire des techniques, une histoire sociale des acteurs et une approche économique du marché de l'embaumement, mais délaissant l'approche politique ou symbolique et renonçant, par manque de sources, à l'histoire culturelle et sociale des familles qui font appel à ces nouveaux entrepreneurs de la « belle mort ».

L'ouvrage comprend un préambule sur l'embaumement traditionnel au XVIII^e siècle, puis sept chapitres qui abordent l'embaumement au cœur des nouvelles logiques culturelles, sociales, techniques et économiques. La période 1790-1837 est un moment de transition entre des pratiques d'embaumement encore traditionnelles, très mutilantes pour le corps, et la naissance d'une nouvelle demande privée qui sort des cadres sociaux restreints antérieurs. Ce sont désormais non plus les nobles, non plus les rois et les princes ou les évêques, non plus les « grands hommes » de la Révolution française, mais des parents éplorés après la perte de leurs enfants en bas âge, des anonymes qui veulent pouvoir continuer à garder près d'eux le corps de leurs proches et encore les admirer.

Les batailles de Jean-Nicolas Gannal

Tout ceci change la signification de l'embaumement : ce n'est plus un geste politique, mais un geste d'affection qui exige que l'embaumeur s'adapte à une nouvelle demande de soins du corps *post mortem*, plus respectueux de l'intégrité du cadavre. Car les survivants

endeuillés veulent pouvoir contempler leurs disparus le plus longtemps possible dans des « cages de verre » (p. 40) ou des cercueils à hublot qu'ils imaginent pouvoir garder à domicile, chez eux. Ils ne veulent pas avoir des momies, mais des corps au repos, apaisés, qui semblent dormir d'un sommeil éternel où ils espèrent les rejoindre.

Pour évaluer le poids de cette nouvelle demande, Anne Carol étudie les carnets de commande d'un groupe d'individus qui se proposent d'inventer une technique d'embaumement moderne, c'est-à-dire sans éviscération et par simple injection. Parmi ceux-là, elle accorde une place importante à Jean-Nicolas Gannal, qui passe pour être l'inventeur de l'embaumement moderne (chapitre 2). C'est un autodidacte, d'abord simple garçon de pharmacie, requis sous l'Empire par l'armée pour être pharmacien sous-aide. Rendu à la vie civile, il s'emploie comme préparateur au cours de chimie de Gay-Lussac à l'École polytechnique. Ce n'est pas un médecin, mais un inventeur qui se lance dans la mise au point de brevets chimico-industriels.

À partir de 1831, Gannal cherche à conserver les corps pour les travaux anatomiques de l'amphithéâtre de médecine. Entre juillet 1835 et mars 1836, il met au point la technique de l'injection et, en 1837, il commence à songer à une application funéraire de cette technique. Il s'associe alors à Léon Vafflard pour obtenir un premier brevet, le 29 septembre 1837, et se lance dans la publicité de son invention dès 1838. En 1839, il utilise l'Exposition industrielle de Paris pour faire connaître son procédé et expose la momie d'une petite fille.

Anne Carol le décrit en phase avec une demande nouvelle qu'il sait énoncer et vendre, qui le place en tête d'un marché embryonnaire de l'embaumement qu'il contribue à créer en renouvelant l'offre. Il établit un réseau de concessionnaires dans 48 départements de province et à l'étranger (Cuba, Russie, Mexique, États-Unis, Belgique, Royaume-Uni), obtient des commandes de l'État (pour le savant Dumont d'Urville en 1842 ou pour les victimes de février 1848) et entre en conflit avec le corps des médecins et celui des pharmaciens. La bataille est juridique (plusieurs procès, dès 1843, sont retracés par Anne Carol), commerciale (en 1844) et, pour finir, scientifique (en 1845-1846).

Rapidement, à compter de 1852, d'autres inventeurs déposent des brevets permettant une diversification de l'offre d'embaumement à ce marché privé : Balard, ancien ordonnateur des convois funèbres à Paris, François Camille Raspail, le fils du célèbre médecin, et Mathias Mayor, un chirurgien suisse. À côté de l'embaumement par injection apparaissent aussi d'autres méthodes de conservation des corps : la « galvanoplastie », inventée par le docteur Sommé à Bruxelles en 1843 ; la pétrification des corps par le physicien italien Paolo Gorini, connue en France à partir de 1846 ; ou encore le procédé du chimiste marseillais Audigier par ingestion et bain dans une solution.

Un véritable marché de l'embaumement se constitue (chapitre 5), encadré par une première ordonnance de police en date du 25 janvier 1838, et qui concerne vraisemblablement quelques milliers de personnes. Gannal lui-même a laissé un registre qui contient la liste de ses 2 550 clients, majoritairement issus de la « bourgeoisie urbaine des talents et de la fortune » (p. 135). Ses prix oscillent entre 30 et 2 000 francs et son entreprise lui permet d'amasser un peu moins de 500 000 francs entre 1836 et 1852.

Selon Anne Carol, qui s'appuie sur son inventaire après décès, Gannal n'a pas fait la fortune qu'il rêvait de faire et son activité a été nettement moins avantageuse après 1846. Pire,

Gannal a sans doute stérilisé la profession d'embaumeur en France et tari en partie le marché à force de « réclanisme » agressif (analysé au chapitre 5).

Le nouveau culte des morts

L'étude de la clientèle de l'embaumement, au-delà de celle de Gannal, est compliquée par le manque de sources. « Les témoignages des clients sont rares », note Anne Carol (p. 164), ce qui ne l'empêche pas d'essayer de reconstituer le système de représentations rendant possible la carrière de Gannal.

Le point central est l'émergence d'un nouveau culte des morts : pulsion scopique nécrophile, transformation du cimetière contemporain après la révolution du décret du 23 prairial an XII, naissance d'une « société de conservation » (Jean-Didier Urbain) qui fait naître un culte pour le tombeau individuel et la concession perpétuelle, obsession de la vérification médicale du décès par peur des inhumations précipitées, recherche y compris artificielle du beau mort et de la beauté du mort, volonté de garder des traces, dont fait partie la pratique du « dernier portrait ».

On pourrait y associer d'autres signes, telle que la transformation des cercueils à la fois extérieure (avec l'apparition de hublots) et intérieure (les faisant ressembler à un lit avec matelas, oreiller et ornements divers). Anne Carol ne revient pas sur le contexte politique qu'avait, il est vrai, bien mis en lumière Emmanuel Fureix : celui de monarchies postrévolutionnaires qui contribuent à créer et instrumentaliser le culte des morts et qui entraînent d'autres stratégies mémorielles aux implications très concrètes de la part de leurs opposants. De fait, il n'est pas question d'analyses longues des embaumements « modernes » de victimes politiques sous la monarchie de Juillet ou sous la Deuxième République.

À partir des années 1870, la relation névrosée à la conservation indéfinie du cadavre dans un lieu absolument inexpugnable qu'est la concession perpétuelle prend fin. Anne Carol mesure cette déprise à partir d'indices : des discours d'opérateurs, les chiffres des demandes d'autorisation d'embaumement (moins de 80 par an dans les années 1880), l'effondrement de la clientèle du procédé Gannal et les évolutions techniques.

Pour Anne Carol, c'est « toute la fiction du sommeil qui recule ». Le cadre réglementaire change avec le décret du 27 avril 1889, rendant l'embaumement plus compliqué à réaliser, et certains commencent à le refuser, tels Adolphe Thiers ou Victor Hugo. Pire, l'embaumement redevient un luxe et se retrouve « en panne de sens ». L'« âge du papier » (pour reprendre un titre de Félix Vallotton) est aussi un âge plus pragmatique : la demande évolue et se caractérise désormais par la recherche d'une conservation temporaire, le plus souvent le temps d'un rapatriement du corps. La demande de conservation éternelle apparaît de plus en plus pathologique et les défenseurs de la crémation se font plus nombreux. À quoi peuvent bien servir des corps morts imputrescibles dans des monuments éternels, alors que l'espace devient rare et précieux ?

Pour une histoire comparée de la mort

L'embaumement romantique n'aura donc été, selon Anne Carol, qu'un « moment de transition entre deux régimes funéraires ». Il n'est en rien annonciateur de la thanatopraxie, quoi qu'en disent aujourd'hui les thanatopracteurs. Dans les années 1950, la technique de l'embaumement s'est complètement perdue (p. 214), au point qu'il a fallu aller rechercher les savoir-faire en Angleterre, au Canada et aux États-Unis au début des années 1960.

L'épilogue revient sur Gannal, « héros » du livre, quoiqu'il déconstruise le mythe encore actuel de l'« inventeur » de l'embaumement. Il ouvre aussi des pistes très stimulantes et des questions fascinantes : pourquoi y a-t-il eu, entre 1790 et 1870, un désir aussi fort de conjurer la mort ? Les réponses sont sans doute à chercher ailleurs que dans une histoire des techniques ou de la médecine.

Par ailleurs, comme le dit très bien Anne Carol pour conclure, « peut-être une histoire comparée fera-t-elle émerger des facteurs d'explication ? » Car enfin, est-ce là seulement une tentation de l'Occident ?

Publié dans laviedesidees.fr, le 19 février 2016

© laviedesidees.fr